

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2023 - 12 - 04 - 03

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludivine ALBERT.

Procurations à : M. Yann RAMIREZ à M. Jean-François GUIBBERT, M. Laurent FUSTER à M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Julien RIBES à M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS à Mme Myriam AGUILA, Mme Solène PELLE à Mme Géraldine ESCANDE.

Secrétaire de séance : Mme Marie CHOLLET.

Début de séance : 18H30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 6 Novembre 2023, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la prise en compte des avancements de grades du 1^{er} semestre 2024.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 23 voix pour dont 6 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1^o classe
- 3 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 1 Adjoint administratifs principaux 2^o classe
- 1 Adjoint administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Gardien-Brigadier
- 1 Animateur principal 2^o classe
- 2 Adjoint d'animation principaux territoriaux 2^o classe
- 2 Adjoint d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 8 Adjoint techniques principaux 1^o classe
- 3 Adjoint techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoint techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoint techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Marie CHOLLET

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le 08 DEC. 2023

ID : 034-213401359-20231204-D2023_12_04_003-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault, le - 6 DEC. 2023

Et publication ou notification

Du 08 DEC. 2023

Le Maire :

